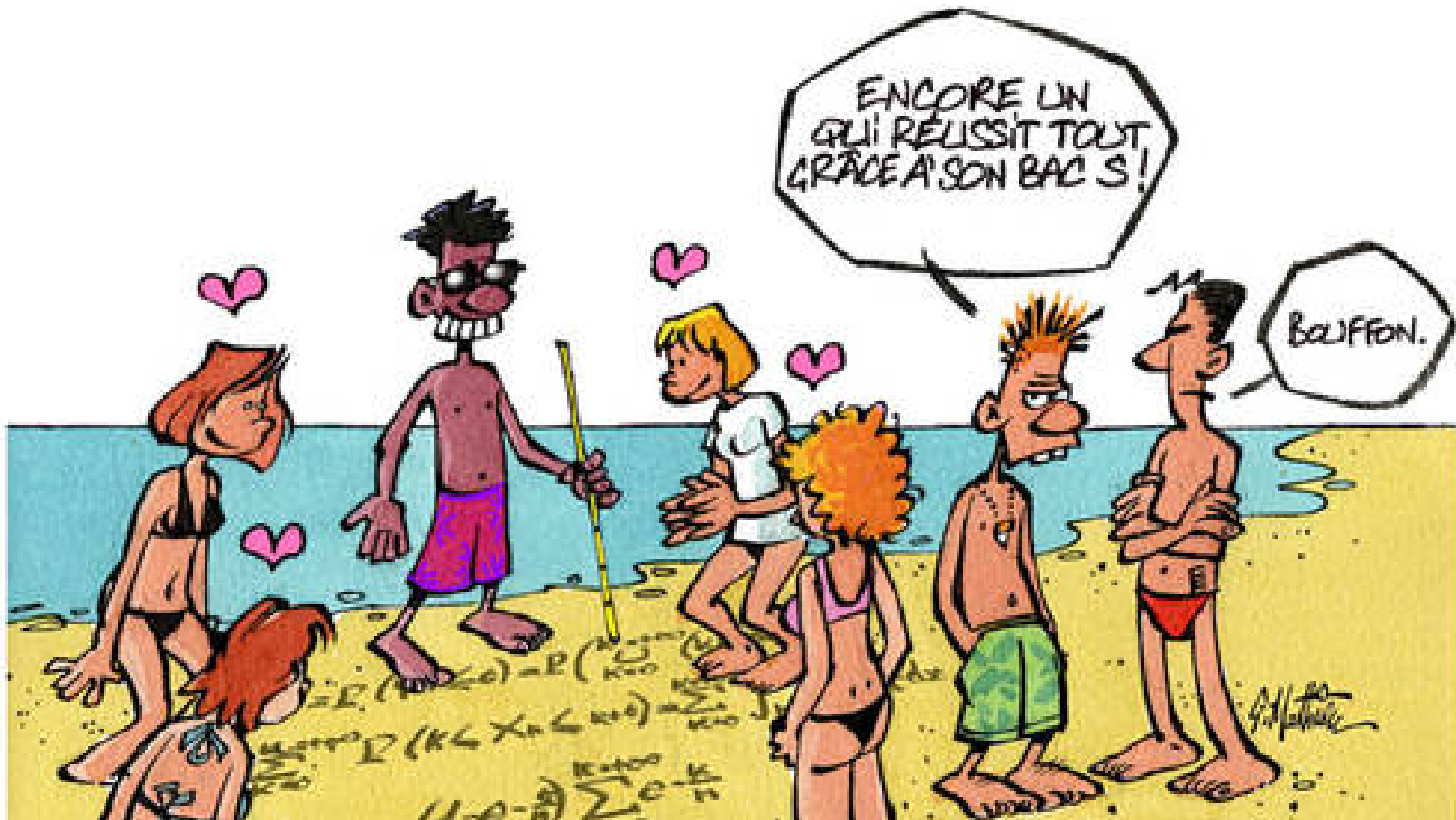




Haute-Garonne

Réforme du lycée

Rentrée 2019



La philosophie de la réforme

Changement de structure

- Des parcours plutôt que des filières
- Des nouvelles disciplines

Changement d'épreuves du bac

- Contrôle continu + épreuves finales
- Part accrue de l'oral
- Évaluation par certification en sections européennes, internationales et langues et littérature étrangère

Changement de programmes

L'apprentissage des langues vivantes

À la fin du lycée, tous les élèves doivent maîtriser au moins deux langues de communication. Pour y arriver, trois nouveautés par rapport au collège.

L'apprentissage de 2 langues vivantes au moins devient obligatoire

- L'apprentissage d'une 2^{ème} langue vivante au lycée n'est plus une option mais devient obligatoire.
- Les élèves qui le souhaitent pourront choisir **en option** d'apprendre une 3^{ème} langue vivante.

Le développement de la pratique orale des langues vivantes

- Chaque fois que cela sera possible, le lycée proposera un enseignement en langue étrangère dans une discipline autre que les langues vivantes (ex. : l'histoire-géographie).
- Pour permettre aux élèves de parler avec des élèves étrangers, chaque établissement devra conclure un partenariat avec un ou plusieurs établissements étrangers.

L'enseignement en groupes de compétences

- Pour l'enseignement des langues, les élèves sont répartis par groupes de compétences homogènes.
- Pour faciliter l'enseignement par groupes de compétences, **on ne fait plus de distinction entre langue vivante 1 et langue vivante 2.**

Les étapes de la réforme

2018-
2019

2^{nde}

- Test numérique de positionnement
- Aide à l'orientation (54 heures/an)
- **Choix de 3 spécialités pour le passage en 1^{ère}**

2019-
2020

2^{nde} et 1^{ère}

- Nouveaux horaires et disciplines
- Nouveaux programmes dans toutes les matières
- **Nouveau Bac** : 1^{ère} épreuve de français et 2 séries d'épreuves communes aux 2^e et 3^e trimestres
- **Choix de 2 spécialités pour la terminale**

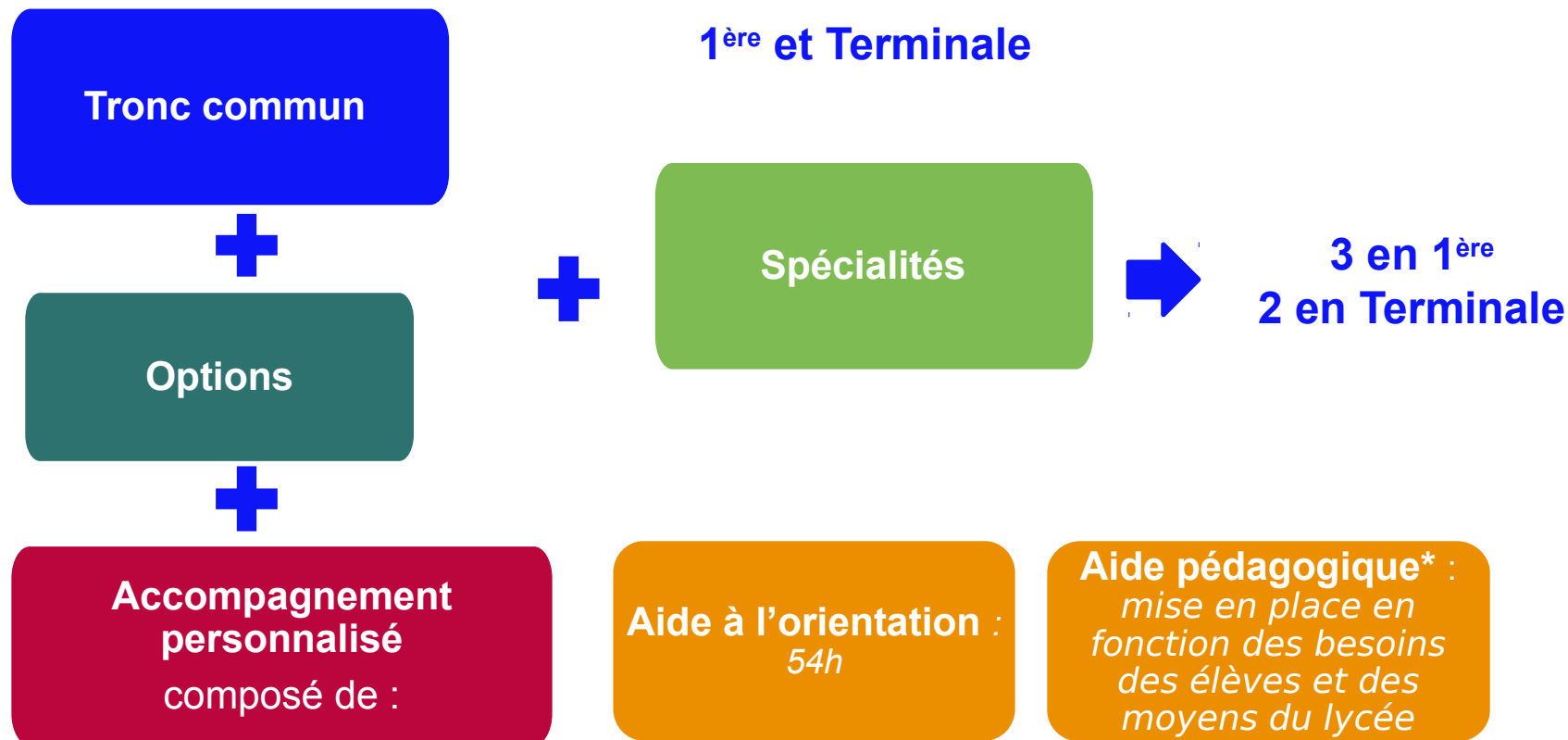
2020-
2021

Terminale

- Nouveaux horaires et disciplines
- Nouveaux programmes dans toutes les matières
- **Nouveau Bac** : 1 série d'épreuves communes en plus des épreuves finales

Les principes

Une nouvelle organisation des enseignements : **fin des séries en voie générale**



Pas de modification d'appellation des filières technologiques

* Le volume horaire sera « déterminé selon les besoins de l'élève »

Ce qui change

Rentrée 2018

- Le test numérique de positionnement en 2^{nde} afin d'évaluer les compétences en français et en mathématiques.
- L'aide à l'orientation
- Choix de spécialités

Rentrée 2019

- Introduction des spécialités en 1^{ère} et des options pour les 2^{nde}
- Le contrôle continu dans les épreuves du Bac.
- Des enseignements nouveaux dans le tronc commun en 2^{nde} : **SES et Sciences numériques et technologie**.
- Un enseignement scientifique de 2h en 1^{ère} et terminale : disparition des mathématiques

Rentrée 2020

- Les élèves qui entrent en terminale choisissent deux spécialités parmi les trois suivies en première
- Nouveau Bac



La seconde

Rentrée 2019

Fin des enseignements d'exploration – Choix de 2 options maximum (1 en général et 1 en technologie)

Introduction des SES (Sciences économiques et sociales) et SNT (sciences numériques et technologiques) dans le tronc commun.

Maintien des secondes technologiques spécifiques STHR (Hôtellerie, restauration) et Techniques de la musique et de la danse.

L'accompagnement personnalisé en seconde est destiné à améliorer les compétences scolaires des élèves dans la maîtrise écrite et orale de la langue française et en mathématiques.

Une enveloppe de 12 h par semaine et par division est laissée à la disposition des établissements. Son utilisation fait l'objet d'une consultation du conseil pédagogique.

Enseignement commun

Total horaire : 26h30

Français 4 h

Histoire géographie 3 h

LV A et LV B 5 h 30

Mathématiques 4 h

Physique-chimie 3 h

SVT 1 h 30

EPS 2 h

EMC 18 h / an

SES 1 h 30

Sciences numériques et technologie 1 h 30

Option enseignement général 3h

Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec

EPS (2^{nde}, 1^{ère}, Terminale)

LVC étrangère ou régionale

**Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou
histoire des arts ou musique ou théâtre)**

Arts du cirque 6h

Option enseignement technologique

1h30

Management et gestion

Santé et social

Biotechnologies

Sciences et laboratoire

Sciences de l'ingénieur

**Atelier artistique
(72h/an)**

**Création et innovation
technologique**

**Création et culture-
design (6h)**

Options Lycée agricole

Enseignement général – 3 h

**Ecologie – Agronomie –
Territoires –
Développement durable**

Enseignement technologique - 3 h

**Hippologie et équitation ou autres
pratiques sportives**

Pratiques sociales et culturelles

Pratiques professionnelles



Le cycle terminal

Les classes de 1^{ère} et terminale

Voie générale

Enseignements	1 ^{ère}	Terminale
Communs	16 h	15h30
Spécialités	12 h (3 X 4h)	12 h (2 X 6h)
Total	28 h	27h30
Optionnels	3 h	3 à 6 h

Voie technologique

Enseignements	1 ^{ère}	Terminale
Communs	12 h	11 h
Spécialités	dépend de la section	dépend de la section
Total	26 h à 30 h	27 h à 32 h
Optionnels	3 h	3 h

L'accompagnement personnalisé en voie technologique est destiné à :

- soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves, notamment dans leur travail personnel.
- améliorer leurs compétences.
- contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle

En classe terminale, l'AP prend appui prioritairement sur les enseignements de spécialité propres à la série.

**Calcul de l'enveloppe horaire = nb total élèves/29 X 8 en STMG
X 10 en ST2S
X 14 en STD2A, STI2D, STL et STHR**

Enseignement commun

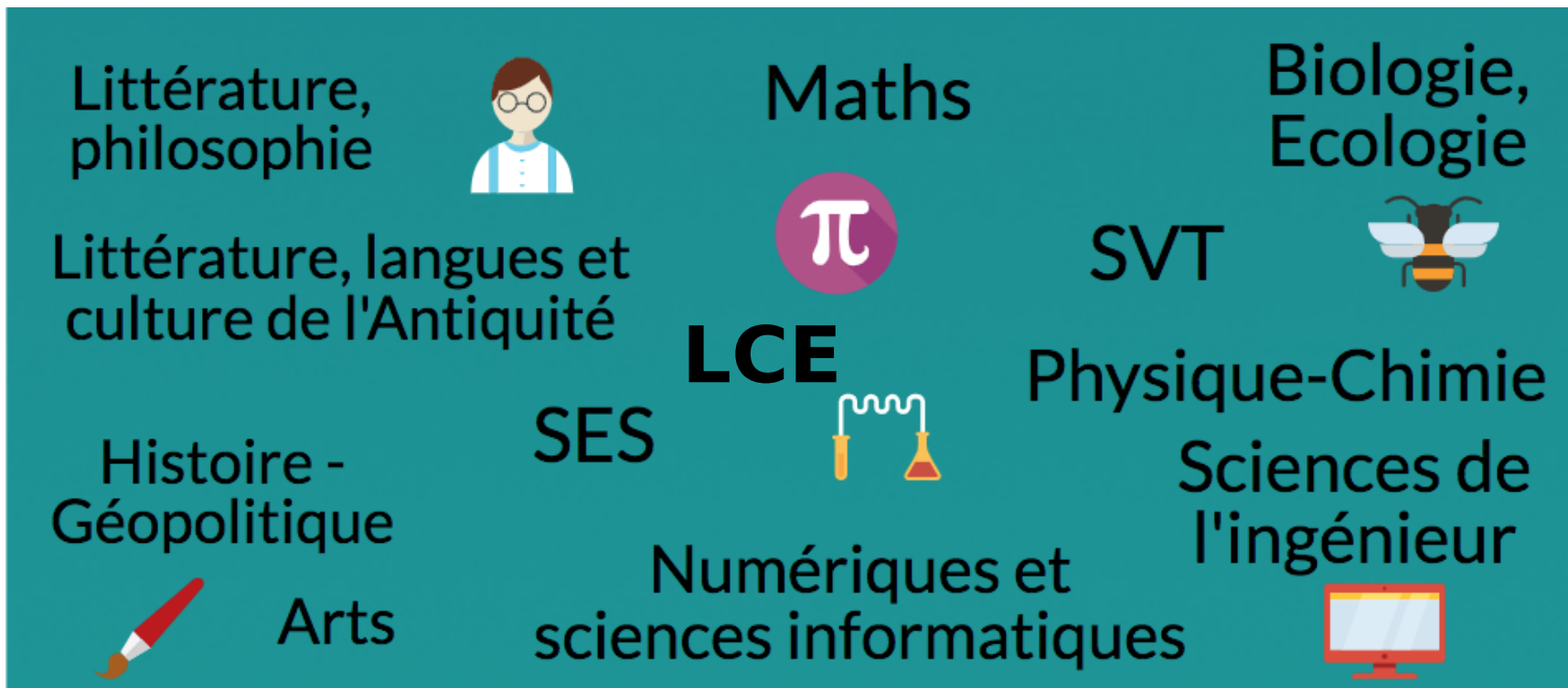
1^{ère}

Français	4h
Histoire-géographie	3h
LVA – LVB	4h30
EPS	2h
Enseignement scientifique	2h
EMC	18h/an

Terminale

Philosophie	4h
Histoire-géographie	3h
LVA – LVB	4h
EPS	2h
Enseignement scientifique	2h
EMC	18h/an

Spécialités



Sciences de l'ingénieur complété de 2h de sciences physique

Options

1^{ère} – 1 choix (3h)

Langue Vivante C		Arts	
	EPS	Langues et culture de l'Antiquité	

Terminale – option 1^{ère} + 1 au choix - 3h

- **Mathématiques complémentaires**
(pour les élèves ne choisissant pas la spécialité « Maths »)
- **Mathématiques expertes**
(pour les élèves en spécialité « Maths »)
- **Droit et grands enjeux du monde contemporain**

Voie technologique

Enseignement commun

Français	4h	
Histoire-géographie		3h
LVA - LVB	4h30	
EPS	2h	
Mathématiques		2h
EMC	18h/an	



**3 spécialités en
1^{ère} selon la série**



**2 spécialités en
terminale parmi
celles de 1^{ère}**

Le point de vue de la FCPE

Les aspects positifs

- La FCPE soutient la **nécessité d'une réforme**.
- La prise en compte du **contrôle continu** est l'une de nos demandes.
- La **fin des filières** correspond à la fin de l'hégémonie du Bac S, la FCPE s'en réjouit.
- Le **parcours individualisé**
- Un tronc commun avec **culture scientifique** pour tous
- **L'accompagnement à l'orientation**

Un rendez-vous manqué

- Une réforme menée **sans concertation et dans la précipitation** : changement de forme et de programme en cours de cycle.
- Des **programmes très lourds**
- Un modèle dominant : **le cours magistral**. Quid de la transversalité et de la « pédagogie de projets » ?
- Un **manque de liaison avec le socle et les programmes du collège**.
- **Les attendus du Supérieur** ont-ils été pris en compte ?
- Un **risque accru du bachotage** (épreuves communes sur le cycle terminal).

- **Fin des TPE**, véritable préparation au Supérieur.
- 2h d'enseignement scientifique : du discours ou de la science ?
- **De nouvelles matières, des enseignants pas encore formés.**
- Le retour des **mathématiques sélectives et techniques**
- **Aucune réflexion sur le rythme scolaire en lycée**
- **Le manque de moyens :**
 - pour assurer l'accompagnement dans un parcours individualisé
 - pour assurer des offres à la carte (certains lycées imposent déjà des menus)
 - Un volume de 12h/division/semaine laissé à la décision de l'établissement qui devra arbitrer entre options ou dédoublement ou AP...

Les points de vigilance

- Quel **effectif minima** pour l'ouverture d'une combinaison de spécialités ?
- Des **menus imposés** dans certains lycées : une recombinaison des filières ?
- Une réforme qui impose une **stratégie très en amont** par rapport à l'entrée au supérieur pour des élèves de 15 ans en construction.
- Quelle **mobilité en ruralité** qui permette un choix hors établissement d'origine ?
- Quelle répartition et quels **moyens dédiés aux 54h** d'accompagnement à l'orientation ?
- La préparation de **l'oral de maturité ; sur quels temps** en 1^{ère} et T^{le} ?
- La **carte des options** et le risque de créer des **inégalités** entre établissements.
- Voie technologique : perte d'heures ou de matières, l'AP n'est pas prévu pour tous.

Merci de votre attention



www.fcpe31.org/